



Procès-verbal du Conseil d'école du 17 décembre 2018

Page 1/6

CONSEIL D'ECOLE DU LUNDI 17 DECEMBRE 2018

Présents (membres du personnels): M. Laurent Bonardi (Président du conseil), Mme Julie Dervaux (Vice-présidence du conseil), Mme Patricia Antonino, Mme Rita Bello, Mme Laurence Bouba, Mme Awa Cisse, Mme Cécile Colin, M. Aboubakar Coulibaly, Mme Antoinette Da Sylva, M. Mohamed Diaby, Mme Delphine Diallo, Mme Marième Diallo, M. Lazare Diatta, Mme Marie-Bernardette Diasso, Mme Adja Dieye, Mme Racky Diop, Mme Adeline Ferdy, Mme Marie-Line Goudiaby, Mme Khoredia Gueye, Mme Mame Hugues, M. Bassirou Ndiaye, Mme Patricia Ndiaye, Mme Elizabeth Ndiogoye, Mme Marie Ndong, Mme Fatimata Niang, Mme Louise-Marie Sambou, Mme Thillo Niang, Mme Jenifer Onyam, Mme Déliane Sagna, M. Ange Santenard, Mme Anta Sall, Mme Aminata Sene, Mme Eliane Sene, M. Amine Sonko, Mme Maïmouna Sow, M. Youssoufa Sow, M. Mamadou Moustapha Thiam, M. Ahmed Thiaw, M. Cheikhou Thiome.

Excusés : Mme Fatimata Coulibaly

Représentants des parents : M. Andrew Curry, Mme Fatoumata Gueye, Mme Nadia Kopogo, Mme Hélène de Magny, Madame Fatou Sarr, Mme Géraldine Tardivel.

Les absents sont excusés.

La séance est ouverte à 16h05.

ORDRE DU JOUR

Monsieur Bonardi donne lecture de l'ordre du jour.

1. Règlement interne
2. Le nouveau projet d'école
3. Les projets pédagogiques
4. La Vie scolaire
5. Questions des représentants des parents d'élèves



Procès-verbal du Conseil d'école du 17 décembre 2018

Page 2/6

VOTE : l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Règlement interne (Point 1 de l'ordre du jour)

Le règlement interne existant est présenté au Conseil dans ses grandes lignes à titre de rappel. Le poste de Vice-présidente est instaurée, il est occupé par la directrice du 1^{er} degré. Il n'y a pas de remarque particulière concernant le règlement qui est donc reconduit.

Le nouveau projet d'école (Point 2 de l'ordre du jour)

Mme Dervaux présente les axes du projet d'école 2019-2022 :

- Axe 1 : Améliorer la maîtrise des langues
- Axe 2 : Développer la conscience éco-citoyenne
- Axe 3 : Renforcer l'utilisation du numérique dans l'enseignement et les apprentissages

Ces axes ne remettent pas en cause le développement continu des autres aspects mais fixent des priorités et un fil directeur.

VOTE : le projet d'école est voté à l'unanimité.

Les projets pédagogiques (Point 3 de l'ordre du jour)

Comme chaque année, beaucoup de projets pédagogiques sont développés. Un coup de projecteur est mis cette année sur le volet Numérique, lié au projet d'école. Parmi les projets qui sont développés cette année, M. Bonardi rappelle :

- les projets récurrents : Fête des nationalités, rallye lecture (printemps)...
- les projets AEFÉ (section classique) : projet cirque, parcours cinéma, projet danse, projet robotique
- projets de classe : correspondances, sorties, projets artistiques
- projet de web-radio lié à l'AEFE



Procès-verbal du Conseil d'école du 17 décembre 2018

Page 3/6

-projet recyclage, présenté par Julie Dervaux. Dans le cadre de notre thème "Ecole-ogie", l'EAB poursuit le programme de collecte et recyclage de plastique en partenariat avec la société Proplast.

La Vie scolaire (Point 4 de l'ordre du jour)

La Vie scolaire est un autre élément important de la vie de l'établissement. Le projet d'école lui fait la part belle en déclinant l'axe sur l'éco-citoyenneté. Le SCAC Ambassade de France et l'association des établissements homologués au Sénégal et en Gambie ont d'ailleurs décidé de faire du climat scolaire un chantier prioritaire au sein du réseau.

Il y aura des actions ponctuelles telles que l'organisation d'une journée anti-bullying et des actions sur le long terme contribuant à la sensibilisation continue des élèves. A ce titre, l'EAB va être la première école en Afrique à rejoindre le réseau Better Buddies, une initiative australienne destinée à favoriser l'intégration et les aspects collaboratifs entre élèves.

Les représentants des parents soulignent à leur tour l'importance de la gestion de la vie scolaire.

Questions des représentants des parents (Point 5 de l'ordre du jour)

1. Les parents soulèvent les difficultés liées à la structure même du campus de Ngor, qui est petite et qui n'est pas adaptée pour accueillir une école. Ces difficultés se sont accrues cette année avec notamment l'augmentation de l'effectif des 2 CP ouverts à la rentrée 2018. A ce jour, le site regroupe environ 85 élèves. La cour est petite, peu aménagée, sans jeux pour les enfants (exceptée une cabane), la cantine est installée dans un garage aménagé, les classes sont petites et peu équipées (nuancer)... Pendant l'hivernage, la cour de récréation est inondée après chaque pluie : les enfants ne peuvent donc pas sortir dehors durant la récréation et il y a en outre des problèmes liés aux moustiques. Les élèves de CP ne bénéficient pas comme sur le campus de la corniche d'un accès à la BCD pour l'heure de lecture ni pour emprunter des livres.

Les parents souhaitent donc ici insister sur les différences évidentes de confort et d'équipements entre le site de Ngor et celui de la corniche alors que les frais de scolarité sont identiques.

Ainsi, les parents demandent à la Direction quelles sont les solutions immédiates (cette année) et futures (autres années notamment si augmentation du nombre de classes et donc d'élèves) pour assurer une équité d'offre entre les deux campus.

Le campus de Ngor accueille aujourd'hui des élèves de la TPS au CP. Comme beaucoup d'écoles à Dakar



Procès-verbal du Conseil d'école du 17 décembre 2018

Page 4/6

(c'était aussi le cas de la maternelle de l'EAB Corniche), il s'agit d'une grande villa mais pas d'un bâtiment construit à l'origine pour être une école. Il a été l'objet de la meilleure sélection possible mais nous sommes bien conscients de certaines limites. Les salles de TPS, PS et GS sont très spacieuses. Celles de CP sont plus petites mais nous avons capé l'effectif à 15 élèves. La salle de MS en revanche est plus petite. Bien évidemment, nous ne pouvons pas pousser les murs et l'équipe a fait le maximum pour optimiser l'espace. Il en est de même pour la cour de récréation. Il est à noter que tous les parents ont eu la possibilité de visiter le campus avant d'inscrire leurs enfants, de façon transparente. L'impact des jours de pluie est tout de même faible sur l'année scolaire et les élèves ne peuvent pas sortir sous la pluie, c'est plutôt après que le problème se pose. Il y a toutefois peu de jours de pluie et l'impact de ce problème est donc limité. Des solutions sont recherchées mais elles doivent être compatibles avec les possibilités de l'école et le statut de locataire.

Concernant l'accès à la BCD, Madame Ferdy explique que les élèves de CP de Ngor se rendront sur le campus de la Corniche afin de bénéficier de créneaux BCD à compter du mois de janvier.

Il y a aussi des avantages conséquents sur le campus de Ngor : par exemple, le faible nombre d'élèves permet une ambiance particulière, un suivi encore plus individualisé.

Le campus de Ngor n'a pas vocation à accueillir davantage d'élèves. La construction d'un nouveau campus sur la même zone devrait débiter dès l'année prochaine.

2/ Des parents continuent de faire remonter plusieurs problématiques pour les temps de repas où les enfants doivent pouvoir être dans des bonnes conditions pour se restaurer.

Les représentants apprécient la mise en place depuis plusieurs années du comité cantine auquel 3 d'entre eux participent et grâce auquel des améliorations ont déjà été mises en place. Concernant le site de Ngor, les repas arrivent préparés de la corniche et *nous aimerions avoir plus d'informations sur i) les conditions de transports ; et ii) le personnel consacré à ce transfert par rapport au personnel EAB Corniche (sont-ils les mêmes ?), les horaires étant les mêmes sur les deux sites.* En effet, cela pose la question du nombre de personnel dédié à la surveillance et aide des enfants durant le déjeuner sur les deux sites.

Par ailleurs, il avait été annoncé dans un conseil d'école l'année dernière la mise en place de protections surélevées par rapport aux murs existants de la cantine pour sécuriser l'endroit. Quand seront-elles posées ?

En effet, nous sommes engagés dans un processus d'amélioration continue. A ce titre, le nombre de surveillants va encore augmenter. Tous les repas sont préparés sur le site de la Corniche. Le personnel de Ngor le récupère dans des glacières à 11h et le transporte à l'EAB Ngor. Est présente à l'EAB Ngor Mme Collé qui supervisait il y a quelques années la cantine de l'EAB Corniche. Il n'y a donc pas de déperdition du personnel d'un site pour l'autre.



Procès-verbal du Conseil d'école du 17 décembre 2018

Page 5/6

La pose de rambardes de sécurité a en effet été actée et devrait se faire en 2019. Elle a été reportée pour des raisons budgétaires.

3/ Nous souhaiterions également poursuivre la dynamique d'amélioration de la sécurité des enfants pendant les temps de récréation, moment important de détente qui, pour certains enfants, devient un temps de stress et de peur.

Tout d'abord, *les parents souhaiteraient que la cour des maternelles utilisée depuis la rentrée puisse être terminée et aménagée de façon sécurisée et agréable.* Les enfants sont dans une cour en ciment, avec les murs en ciment, sans décoration, avec pour seule ombre, une bâche sur une partie de la cour et 3 jeux.

Côté primaire, *la fixation au sol des buts devient vraiment primordiale* au regard du danger que cela représente.

Enfin, nous aimerions *échanger sur la gestion des récréations* en particulier le midi où les élèves sont concentrés dans la seconde cour, ce qui augmente le risque d'accidents. L'utilisation des ballons en cuir pourrait être discutée dans un environnement aussi dense, des ballons en mousse seraient déjà une amélioration peu coûteuse. Un planning d'accès aux jeux de ballons (football, basketball) par niveau permettrait aussi à chacun de jouer régulièrement.

Concernant la cour de la maternelle, il est rappelé que le ciment et l'asphalte sont les deux revêtement utilisés dans les cours de récréation, l'EAB ne fait pas exception. En revanche, des travaux seront faits pour faire une dalle supplémentaire, plus régulière et mieux niveler. De tels travaux ne peuvent se faire que pendant les vacances scolaires (en décembre si possible ou dans le pire des cas, en février). Point très positif, la nouvelle cour est plus grande que l'ancienne cour (où il y avait une bâche également).

Concernant la gestion des récréations, Mme Dervaux rappelle les règles de fonctionnement. Elle indique également que la cour avant sera de nouveau utilisée pendant le temps de la pause méridienne, ce qui permettra une meilleure répartition des élèves.

Les cages de but avaient été fixées au sol mais se sont descellées. Elles seront de nouveau scellées.

4. Nous comprenons que les gros travaux récents sont aussi coûteux qu'utiles. Cependant, nous aimerions également souligner l'importance d'entretien et de renouvellement de certains matériels. En particulier, l'unique photocopieuse disponible pour les enseignants est régulièrement en panne ou fonctionne mal (photocopies de mauvaise qualité). Une seule photocopieuse, ancienne, pour une 20aine de classes nous semble peu adaptée pour assurer le bon fonctionnement des cours et des évaluations, comme cela a été le cas lors des évaluations du mois de décembre par



Procès-verbal du Conseil d'école du 17 décembre 2018

Page 6/6

exemple. Nous demandons que les enseignants puissent bénéficier du matériel nécessaire pour travailler dans un cadre optimal.

Par ailleurs, il nous paraît important de veiller à une équité en terme d'équipements et de jeux entre les classes, ce qui ne semble pas être le cas par exemple en ce qui concerne les PS.

En effet, l'établissement ne peut mener tous les aspects de front. M. Bonardi indique qu'il n'y a pas de redistribution des dividendes à l'EAB et que toutes les ressources sont donc ré-investies dans l'école. Les travaux ont permis à la fois une amélioration des conditions d'accueil et une rationalisation du fonctionnement. Le renouvellement du matériel et l'acquisition de nouveaux matériels font clairement partis des axes retenus au niveau de la politique de l'établissement. Il faut aussi tenir compte des urgences qui parfois conduisent à repenser le calendrier d'engagement des dépenses. Concernant les photocopies, il n'y a pas un seul photocopieur mais une photocopieuse et un duplicopieur grand tirage. Malgré la gestion des stocks, certaines pièces peuvent compromettre ponctuellement la qualité de l'impression. Les deux appareils permettent de répondre largement au besoin en copies. En revanche, notre objectif est de réduire l'utilisation des photocopies, dans une optique écologique et également pédagogique (l'utilisation optimale des manuels scolaires et la dotation progressive des salles en vidéoprojecteurs permettra de réduire la consommation de photocopies).

5. Nous tenons à féliciter et remercier la Direction pour la mise en place de barrières de protection sur le trottoir qui longe l'école, ce qui libère ainsi le trottoir de ce côté de façon efficace. Comme les années précédentes, les représentants des parents souhaitent continuer à échanger avec la Direction pour développer des nouvelles idées pour améliorer la gestion des véhicules garés sur les trottoirs le matin et à la sortie de l'école. Nous pensons, tout en continuant à sensibiliser les parents par mails et/ou affichages, réfléchir à l'efficacité de travailler avec les enseignants pour une sensibilisation régulière des enfants à la sécurité routière aux abords de l'école (dessins, affiches, matinées de la sécurité routière...) pour espérer avoir un effet sur les parents.

La pose de ces barrières a nécessité de nombreuses tractations car il s'agit de la voie publique. Nous sommes heureux d'y être parvenus tout en rappelant que si les parents récalcitrants avaient entendu raison, l'école aurait pu investir cet argent autrement, dans du matériel pour les élèves. Il y a deux ans, en partenariat avec la Fondation Total, 10 classes avaient bénéficié de séances de sécurité routière. Cela pourra être une des actions menées à nouveau. Toute collaboration des représentants des parents sera bien entendu la bienvenue et appréciée.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Bonardi remercie les membres du conseil et clôt la séance à 18h15.